

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 46

Artikel: Momie vivante
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Tout de même, grommela-t-elle, c'est un peu fort ! On peut dire que l'éducation se meurt, que la vieille galanterie n'est plus qu'un souvenir.

Et patati, et patata.

Cependant, le mot goujaterie me fit sortir de ma réserve.

— Pardon, madame, lui demandai-je avec calme, est-ce que, par hasard, vous n'auriez pas lu l'inscription ?

A ces mots, elle tourna vers moi ses petits yeux noirs, extrêmement mobiles, et me toisant des pieds à la tête :

— De quelle inscription voulez-vous parler ? demanda-t-elle d'un ton sec.

— Mais de l'inscription qui figure aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il me semble que vous avez eu le temps de lire !

— Oh ! monsieur, si vous manquez de savoir-vivre, ne soyez pas impertinent, je vous prie.

— Madame, je n'ai jamais manqué de savoir-vivre envers qui que ce soit ; je demeure strictement dans les limites de mon droit.

— Ah ! voilà bien ce que j'attendais ! Le grand mot est lâché... Mon droit ! Mon droit !... Quand les hommes ont prononcé : mon droit, ils ont tout dit... Triste et lamentable époque, en vérité ! Mon droit ! S'il n'y a pas de quoi mourir de rire !

Où voulait-elle en venir ?

— Enfin, madame, puis-je oui ou non fumer dans le compartiment des fumeurs ?

— Mais fumez donc, monsieur, fumez donc tant qu'il vous plaira, fit-elle ironiquement, mais tout de même, il est des égards que l'on doit à une femme.

Là-dessus elle simula un accès de toux inextinguible, se tortillant en me roulant des yeux éplorés de martyre qui, par ma faute, se voit sur le point de rendre l'âme.

Las d'une telle comédie, je baissais la vitre et lançai sur le ballast ma cigarette à peine consumée.

La dame cessa aussitôt de tousser et moi je m'absorbai dans une contemplation mélancolique du paysage. Mais je sentais peser sur moi le regard triomphant de la voyageuse et c'était un supplice.

En passant devant Cery, mes pensées allaient du bâtiment à la voyageuse.

Quel soupir d'aise je poussai lorsque nous fûmes arrivés à destination !

Justement, mon ami Houlin m'attendait près de l'employé qui recevait les billets.

Nous nous serrâmes la main, puis je lui contai ma petite mésaventure. Je pus même lui indiquer la grincheuse.

— Je connais, je connais, fit Houlin en riant, elle a accompagné son mari qui s'en va quelques jours. Comme elle n'aura plus personne à houspiller, elle va se rattraper sur les uns et les autres.

— Charmant !

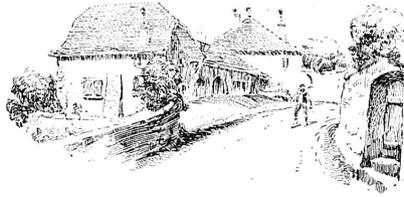
— Le plus drôle, c'est qu'elle se vantera d'avoir empêché un monsieur de fumer dans le compartiment des fumeurs.

— Et quelle est cette femme qui la fumée incommode ?

— Cette femme que la fumée incommode, mon vieux, eh bien, c'est la marchande de tabac de... Regarde ! elle entre justement dans sa boutique. A. C.

Fritz le Hardi et autres récits par Clément Bérard. Illustré de nombreux dessins. Un volume in-16° sous couverture illustrée en deux couleurs. — Editions Spes.

M. C. Bérard, instituteur à Sierre, qui signe « Au cœur d'un vieux pays », nous donne dans ce nouveau volume une charmant bouquet composé pour la jeunesse de chez nous. M. Bérard aime son Valais par-dessus tout et il veut le faire aimer par des récits captivants, susceptibles d'ineuler à nos enfants les sentiments les plus élevés : l'amour de la patrie, le respect filial, la charité fraternelle, la probité, la confiance en la Providence. On peut dire qu'il a pleinement réussi et son livre pittoresque, destiné d'abord aux jeunes Valaisans, sera goûté tout aussi bien par la jeunesse de tous nos cantons romands.



UN DERNIER ESPOIR

Il y avait deux autour de la table : un vieux tout ratatiné, ridé comme une pomme au printemps, et de l'autre côté, un jeune homme qui souriait bêtement à la flamme vacillante de la lampe à pétrole. C'était le fils, un idiot.

La mère entra.

— Quelle vie de chien, lui dit le vieux en relevant la tête, que ferions-nous si tu n'étais pas là !

La femme posa sur la table une grosse corbeille de linge qu'elle avait été chercher au village.

— Tu as bien de la peine, ma pauvre, continua le vieillard ; si je pouvais au moins t'aider... Et le malheureux regarda ses mains toutes gonflées et déformées par le rhumatisme. Puis, jetant un coup d'œil sur la corbeille de linge :

— Tu as trouvé bien du travail, aujourd'hui. Peut-être qu'on pourra s'acheter un peu de viande.

— Peut-être, murmura la femme. Mais je crains bien que ce soit une des dernières fois. Je me fais vieille et n'ai plus tant d'avance au travail. Les paysans voyent bien que je ne suis plus aussi habile qu'avant. Il y en a qui rechignent quand je leur demande du travail.

— Bien sûr, dit le vieux en hochant la tête, on devient vieux... Je ne peux même plus me lever de cette chaise... Peut-être qu'on aurait déjà des économies, si j'avais pu continuer à travailler. Heureusement que tu as toujours ta classe de couture, l'hiver. Ça nous aide bien.

— Ecoute, Paul, je n'ai pas encore osé te le dire, mais il le faut bien maintenant. Le syndic m'a appelée l'autre jour, comme je passai devant chez lui. Il m'a dit que l'hiver prochain, je ne dirigerai plus la classe de couture. Oui, il m'a dit comme ça que le village s'était bien agrandi, qu'on était forcé, ma foi, de se montrer plus exigeant et que le conseil communal avait décidé de faire venir une maîtresse de la ville pour diriger la classe de couture cet hiver.

Le vieillard sursauta.

— Et nous, cria-t-il, et nous, qu'allons-nous devenir ? Si au moins nous avions un fils capable de nous aider un peu. Le pauvre, il faut bien qu'on reste pour le nourrir. Quant à nous, mon Dieu, on a bien assez vécu... ce serait bien doux de se laisser mourir maintenant. Mais que deviendrait notre pauvre Jean ? Marie, n'y aurait-il plus d'espoir ?

La mère secoua la tête.

— Je ne vois rien, dit-elle. Tu as raison, si nous n'avions pas Jean... Et les deux pauvres vieux tournèrent la tête vers l'idiot qui s'amusait avec les journaux recouvrant la corbeille de linge.

Le vieillard prit un feuillet et machinalement jeta un coup d'œil dessus.

Il eut tout-à-coup un haut-le-corps, se pencha de nouveau sur le journal et parut lire avec la plus extrême attention.

— Ecoute Marie, cria-t-il brusquement, écoute ce que je lis : Il va bientôt passer au vote une loi qui aurait pour but de venir en aide aux gens qui sont dans la misère. On pourrait recevoir jusqu'à six cent francs chacun par année ! Songe donc, peut-être bien qu'on recevrait au moins mille francs tous les ans pour les trois... Plus de misère alors... ce serait le salut !

Lorsqu'elle se fut assurée que son mari disait vrai, la pauvre femme n'ajouta mot. L'émotion était trop forte. Mais une larme coula sur sa joue, une larme de joie.

VALSE TRISTE

E ELAS ! ma mie, la seule chanson que je sache est la valse triste du temps d'automne !

Nous n'irons plus au bois, ma belle ; puisque tout y est mort et que le feu d'artifice des feuillages rutilants s'éteint sous la brume et l'ondée !

Nous ne côtoyerons plus le lac bleu, car le flot ne jase plus comme aux jours clairs ! Au jardin, le chrysanthème échevelé met la dernière main à sa permanente, et la pelouse a fané son vert velours ! Partout, ma mie, monte cet air mélancolique, cet air douloureux de la valse triste du temps d'automne !

Vous aimez l'automne, coquette que vous êtes ! parce que vous pressentez la chambre tiède, cadre précieux de votre beauté ! L'automne est, pour vous, l'heure d'élection pour les soupirs, les projets, les aveux : après l'ardeur juvénile du printemps, après la griserie de l'été, vient le temps de la maturité, où l'on veut réaliser ! Belle entre les belles, avouez donc que cette valse triste du temps d'automne vous plaît, puisque votre beauté sait en tirer profit !

Et la griserie secrète de cette valse triste me gagne : les souvenirs des saisons passées montent en moi, fervents ! C'était le printemps, l'été ! après ce dur hiver !... Puis un bouquet de saisons a versé ses pétales meurtris dans l'oubli !... C'est un défilé de vœux, de promesses, mais c'est vous qui êtes l'enchanteresse de toutes les saisons, c'est vous, toujours, qui donnez la saveur du moindre moment, dans la fuite du temps !

La valse triste, c'est, au fond, une appréhension, un doute qui germe. Savoir, belle enfant, si la saison qui voit mourir les choses ne sera pas l'heure qui verra périr nos espoirs... Et pouvoir saisir l'adorable moment pour que rien ne nous le puisse ravir, l'enlever dans le froid tourbillon de la valse triste du temps d'automne !..

St-Urbain.

Aucune ressemblance. — On montre à Lapurée la photographie d'un financier bien connu.

— Il est ressemblant, n'est-ce pas ? lui demanda-t-on : c'est bien son attitude ordinaire, les mains dans les poches ?

— Mais non, il n'est pas ressemblant du tout : il devrait avoir les mains dans les poches des autres.

Pas féministe. — La jeune femme. — Oui ! grand-père ! moi, je suis pour l'affranchissement de la femme.

Le grand-père. — Mais, petite folle, si tu étais affranchie, tu serais timbrée.

MOMIE VIVANTE

S OUS ce titre, un lecteur nous envoie la curieuse histoire que voici : « Le sarcophage renfermant la momie d'une grande-prêtresse du collège d'Ammon-Ra, qui vivait à Thèbes 3500 ans avant notre ère, fut acheté par un Anglais ; cet Anglais fut blessé et amputé d'un bras. Une personne qui avait eu la momie en garde fut plongé brusquement dans la misère ; le gardien suivant fut assassiné. Un photographe prit un cliché du portrait de la prêtresse peint sur le couvercle du sarcophage, il vit apparaître sur la plaque une personne vivante ! Il décéda peu de temps après. On confia la momie à un nouveau gardien qui mourut subitement. Destinée au British Museum, celui qui voulut l'y placer fut très grièvement blessé ; ces faits furent contés par M. Flechter qui ne survécut pas au récit ; un savant et un ingénieur raillèrent cette anecdote ; le premier se suicida, l'autre fut très gravement blessé. Cette momie se trouvait au British Museum sous le No 22-542 ; tous ceux qui la visitèrent en gardaient un souvenir néfaste ! Le photographe qui en vendait l'effigie déclara à un journaliste parisien qu'il devenait aveugle. Le British Museum voulut se débarrasser de la fâcheuse pensionnaire, et l'Américain, qui n'était pas superstitieuse, l'acheta : la grande-prêtresse fut embarquée sur le « Titanic », dont c'était la première traversée ; ce bateau splendide périt corps et biens ; je pense que cette

histoire peut prendre place dans la collection des choses néfastes. Elle est, en effet, assez curieuse. *Se non è vero...*

INDISCRETION

UN annuaire littéraire a entrepris de publier, sur les écrivains, les renseignements les plus précis. Aussi leur a-t-il demandé d'indiquer exactement leur âge.

C'était d'autant plus imprudent que, parmi les écrivains et de plus en plus, il y a des femmes de lettres. D'aucunes ont tout de même répondu, la mort dans l'âme. D'autres, assurées que la chose n'avait aucune importance, se sont froidement rajeunies de pas mal d'années. Mais aucune n'a eu la charmante franchise de Mme Germaine Acremant, la jeune et brillante lauréate de « Ces Dames aux chapeaux verts ».

— Mon âge est celui que chacun de mes lecteurs veut bien me donner. Et comme je ne tiens pas à lui être désagréable, je ne m'exposerai pas à le décevoir.

Et l'annuaire paraîtra sans donner la date de naissance de Mme Germaine Acremant.



LOYSE DE SAVOIE

Son visage anguleux, tourmenté, flétri, clamaît quand même sa déchéance, tandis que toujours en éveil, sa bile s'en prenait à tout venant, à quiconque surtout mangeait ou dormait mieux que lui.

« Ne faut céans, disait-on à Plessis-lez-Tours, ni chien qui aboie, ni femme qui pleure !... » Les larmes de Loyse étaient pourtant de celles que l'on ne peut interdire. La nuit même, contaient ses suivantes, les pleurs tenaient ouverts ses yeux... las ! C'est qu'à toutes ces douleurs se venait joindre une nouvelle douleur.

A peine rendu à la liberté par le duc René de Lorraine, Hugues avait repris les armes et, cette fois, contre le roi de France. Il est aisé de comprendre, étant donné son état d'esprit, la colère de Louis XI contre le fiancé de sa nièce. Bien injuste pourtant était cette grande colère car, après la mort du Téméraire, les princes de Châlon avaient loyalement prêté assistance à la couronne de France. Mais les armées royales avaient commis tant de pilleries et d'exactions aux pays bourguignons, qu'un soulèvement général éclatait et que la bannière de Châlon y ralliait tous les mécontents.

Hugues était entré en campagne avec son neveu le prince d'Orange. Mais, si bien concerté qu'il fût, leur effort n'aboutit qu'à une défaite.

Hugues, vaincu, rendit son épée au sénéchal de Toulouse. Dès lors commençait, pour lui, une nouvelle et lamentable aventure. Ce n'était point en prisonniers de guerre que le roi entendait traiter les Bourguignons, mais en criminels d'Etat. Trainé de Besançon à Châlon-sur-Saône, Hugues fut enfermé dans un cachot. La pensée, le souvenir et, peut-être, le doux regard de Loyse franchissaient les murailles de cette prison sinistre. D'autre part, les souffrances de la jeune princesse s'aggravaient des peines qu'elle entrevoyait. Mais pire devenait sa détresse quand, cessant de voir, en esprit, son douloureux fiancé, elle voyait, en réalité, devant elle, son oncle convulsé de colère. « Fers, feux, mort » semblaient pour lui choses trop douces quand il pensait aux sires de Châlon et partout, sur les places publiques, des portraits les représentaient « avec tête en bas et pieds en haut ».

Au milieu de cette cour peuplée de favoris de bas étage, de rudes justiciers ou de femmes hautes en galantes, Loyse tremblait d'entendre prononcer le seul nom qui put lui apporter quelque réconfort... le nom de son fiancé.

Cependant, le roi achevait la conquête de la Bourgogne, si longtemps convoitée. Battus et déconfits, les pauvres gens qui avaient essayé de lui résister disaient en repassant la Saône que « Dieu cessait d'être Bourguignon pour se faire Français ». Pour mettre fin aux déprédations commises en France-Comté, Louis XI envoya, dans cette contrée, messire d'Amboise, homme de doux accueil, en qualité de gouverneur. Le roi rendit aux villes prises leurs privilèges et afficha soudain d'autant plus de miséricorde qu'il s'était montré, jusque-là, intraitable.

Hugues bénéficia de la royale clémence. Sa rançon fut fixée à cinquante mille écus d'or (un million environ). Cette demande était énorme pour la maison de Châlon car, à Nozeroy, rien ne subsistait des richesses d'autrefois. Terres, rentes, seigneuries, tout fut engagé, et l'on obtint ainsi trente mille écus. Cela ne pouvait satisfaire l'avaricieux Louis XI. Cependant, changeant de tactique, le roi fit savoir à Hugues qu'il trouverait conditions acceptables s'il se voulait réduire en l'obéissance du roi de France. Que lui importait qu'on jugât son attitude capricieuse ou versatile pourvu qu'il gagnât l'homme qui le pouvait le mieux servir. Le fiancé de Loyse avait été le chef de la révolte ; il deviendrait le pacificateur si on l'inféodait à la cause royale.

Or, quel moyen plus capable de l'y amener qu'en lui faisant épouser la princesse qu'il adorait depuis l'enfance ? Quel lien plus capable d'attacher Hugues à sa nouvelle patrie que celui qui l'unirait à la douce Loyse ? Ainsi en jugea le roi, fier d'utiliser à des fins politiques la plus gracieuse idylle de son temps.

Le printemps 1479 se levait gracieux et souriant comme le bon plaisir du roi.

Au renouveau des fleurs et au caquet des oiseaux, le royaume de France apprenait soudain que, selon le vouloir de son royal oncle et tuteur, Loyse de Savoie épouserait haut et puissant seigneur Hugues de Châlon.

Coup de théâtre pour la cour, coup de providence pour les fiancés qui, de géhenne, passaient en paradis, ce mariage était pour le roi un coup de maître.

Du plus grand seigneur bourguignon il faisait son neveu, et la Bourgogne se trouvait ainsi non seulement pacifiée, mais encore pour jamais unie à la France.

En épousant la nièce de Louis XI, Hugues de Châlon sacrifia-t-il à son amour l'indépendance de sa province ? D'aucuns le prétendent. Ceux-là ne tiennent pas assez compte, peut-être, de certaines fatalités historiques auxquelles n'échappent ni les races, ni les peuples... Et puis, ils n'ont pas vu se profiler sur l'horizon, lointain déjà de quatre siècles, l'idéale figure de Loyse de Savoie... Elle les eût réduits comme Hugues en son servage. Ils ne reprocheraient pas au sire de Châlon, « d'être tombé en ses lacs... »

De quelle façon Louis XI fit-il connaître à Loyse ce qu'il avait décidé d'elle ? Nul historien ne nous l'apprend. Ils nous disent seulement que, pour l'honneur et la joie de ses nouveaux sujets, le roi voulut que les noces se célébrent en sa bonne ville de Dijon... Et, dévot à son accoutumée, il en fixait la date au vingt-quatrième jour d'aout 1479, veille de la feste de Monsieur Saint-Louis, et aussi de luy-mesme.

C'était non seulement son cœur, mais son âme, sa vie que Loyse apportait à son fiancé, lorsqu'en bel équipage elle cheminait vers Dijon en l'été de 1479. On ne sait si le roi, son oncle, l'accompagna. L'histoire ne le dit pas. On sait seulement qu'Hugues et Loyse, réunis devant Dieu, après avoir erré si longtemps lointains et désunis, ils s'engageaient l'un à l'autre, lui dans l'ivresse d'un bonheur tant désiré, elle dans la douce paix de son tardif amour. Plus d'un Bourguignon, ce jour-là, gémit tout bas sur la fatalité qui voulait que ce mariage consacraît, pour le pays de Bourgogne, l'irréversible perte de l'indépendance. Nul pourtant ne se put indigner au point de ne pas porter envie au sire de

Châlon, alors qu'il se montra par la ville en compagnie de sa douce épouse. Charmant, en vérité était le couple. Pareils en beauté, égaux en tendresse, Hugues et Loyse s'acheminaient vers leur castel de Nozeroy. Ils franchissent vallées, montagnes et forêts. Ce n'est plus l'air mol et lourd de Touraine, mais bien la brise vivifiante du Jura. Ce n'est plus la Loire paresseuse, mais le torrent qui bondit des montagnes. Toute ravie, la jeune princesse renaît devant cette nature sauvage qui lui rappelle son enfance et qui aujourd'hui encadre sa nouvelle demeure. Car tout à coup surgissent les tours de Nozeroy où flottent les couleurs réunies de Châlon et Savoie.

Longtemps l'écho des vieilles demeures est fidèle à redire les douleurs et les joies de ceux qui les ont habités. Longtemps, bien longtemps, se prolongea joyeux, à Nozeroy, l'écho de l'arrivée d'Hugues et de Loyse. Ils s'aiment aujourd'hui plus qu'hier, moins encore sans doute qu'ils ne s'aimeront demain. Demain ! Pourquoi y songer ? Toute félicité n'est-elle pas de finir quand elle ne peut plus croître ? Tout bonheur à son paroxysme ne touche-t-il pas à son déclin ? Cette confiance mutuelle, cette foi du cœur qu'ils s'étaient jurés, se faisaient chaque jour plus ardentes ; on eût dit que, comme flamme et flambeau, elles éclairaient leurs communes pensées. Aussi, de plus en plus, grandissait le charme de vivre à Nozeroy. Sur tant de bonheur, une seule ombre se projetait et venait parfois attrister la jeune châtelaine. C'était lorsque Hugues la quittait pour s'en aller au loin visiter ses domaines ou régler les différends, sans cesse renaissants, avec Fribourg et Berne, depuis la perte d'Orbe et de Grandson.

(A suivre).

La Patrie Suisse. — Dans la « Patrie Suisse » du 14 novembre : l'inauguration du monument Bachelin à Marin, la cérémonie du 11 novembre en l'honneur des soldats morts pendant les mobilisations, l'achèvement de la tour Bel-Air à Lausanne, une page est consacrée à la mémoire de Charles Neuhaus, écrivain populaire. Citons encore, à côté des actualités sportives, un article sur la céramique de Charles Imbert, une nouvelle inédite de Lucien Marsaux, un reportage sur les quartiers exotiques de Los Angeles et de San Francisco, une page sur l'automne, une chronique de T. S. F. consacré aux nouveaux locaux de Radio-Généve.

Bourg-Ciné-Sonore. — Au Bourg, Indomptée, avec la belle vedette américaine Joan Crawford. Ce film d'une puissance étrange, qui met en présence des aspirations imprévisibles des humains, est un régal pour les yeux. Au début, il nous offre de merveilleux tableaux, visions de danses tour à tour alertes ou alanguies, comme en peut inspirer la luxuriance des tropiques et nous fait entendre des chants où la mélodie semble devenir mélopée sous l'acablement du désir et qui s'exaltent en ardeur pamée dans la peine de l'accompagnement. Après les rives de l'Amazonie, c'est New-York et les réactions d'un instinct sauvage se heurtent à la civilisation. Joan Crawford dans ce rôle de fille des bois, incarne superbement l'éternelle et suave force de la beauté. Au programme : Les sports d'hiver à Adelboden, avec les concours de ski 1931.

Pour la rédaction :
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne